

GRAND Besançon

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DOSSIER

Logement et performance énergétique



AU QUOTIDIEN
Rentrée scolaire
à la Cité des Arts

DEMAIN
CDP : le chantier
"Déplacements" en marche

COMMUNES
Découvrir la richesse
des milieux naturels

Arrêt sur images 3

Grand Besançon au quotidien 5

Rentrée scolaire à la Cité des Arts / Graine de maraîchers pour pépinière / Desserte ferroviaire à École-Valentin / TEMIS Sciences, objectif: excellence scientifique / Les poules mettent les déchets KO / Couches lavables: le mieux c'est encore d'essayer ! / Un accueil haut de gamme au Grand Besançon / Partie de campagne à Fontain / Les sites Unesco prennent la pose / Chronométrie: l'excellence au musée du temps / Vers un rapprochement Besançon-Dijon / Dispositifs anti-chutes dans les déchetteries / Journée des seniors

Le Grand Besançon Demain 11

CDP: le chantier "Déplacements" est en marche / Aménagement de la gare Viotte: les grandes lignes du projet

Expressions politiques 13

Tribune libre des élus communautaires

DOSSIER 14

Logement et performance énergétique: focus sur un dispositif d'aides

L'actu des communes 20

Besançon / Franois / Grand Besançon / Mamirolle / Montfaucon / Montferrand-le-Château / Novillars / Saône / Serre-les-Sapins

Rencontre 23

Des bijoux branchés sur l'art

Sortir 25

Expositions, théâtre, sorties, conférences, sport...

GRAND BESANÇON, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
Adresse: La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex
Tel.: 03 81 65 07 00, fax: 03 81 82 29 60.
Courriel: magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr
Directeur de publication: Jean-Louis Fousseret.
Direction de la communication: Thomas Roussez.
Direction de la rédaction: Anne-Claude Attard.
Comité éditorial: Anne-Claude Attard, Gabriel Baulieu, Christian Borrot, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Martine Menigoz, Thomas Roussez.
Rédaction: Nadine Eybert-Baud, Katia Mairey, Véronique Vuillemin-Filippi.
Credit photo couverture: Direction Communication Grand Besançon.
Credit photos: Jack Varlet, Olivier Perrenoud, sauf mention contraire.
Conception et réalisation: MCM Information - **Impression**: Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes. **Distribution**: La Poste.
Régie publicitaire: AEP - Philippe Violier (06 98 75 52 00).
Représentant légal: Jean-Louis Fousseret.
Dépôt légal: sept. 2013 - N° ISSN: 1634-3476 - Édité à 91 000 exemplaires.

ÉDITO



Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-président
du Grand Besançon
Maire de
Serre-les-Sapins

C'est la rentrée! Déjà, l'automne se profile... Le changement de saison ne manquera pas alors de nous mettre les uns et les autres en situation de vigilance par rapport au froid et plus largement aux consommations d'énergie.

En cette période économique difficile, la limitation des dépenses d'électricité et de chauffage sera à n'en pas douter une préoccupation de chacun. Extinction de la lumière dans les pièces que l'on quitte, réduction du thermostat la nuit et aux heures où l'on est absent de la maison... Autant de gestes qui permettent de faire des économies et que nous intégrons petit à petit, poussés par la conjoncture mais aussi par notre prise de conscience de la nécessité d'économiser l'énergie pour mieux préserver notre environnement.

Les collectivités territoriales intègrent aussi cette impérieuse nécessité dans leurs politiques publiques. Et le Grand Besançon s'efforce de mettre en cohérence ses actions de terrain avec le Plan Climat Énergie Territorial dont il s'est doté. Notre objectif: traduire les exigences de préservation de la nature par des initiatives concrètes pour chacun des projets de l'agglomération. Ainsi, dans le domaine du logement, de

nouvelles aides ont été mises en place. Proposées aux propriétaires qui souhaitent rénover leur habitation, elles peuvent à présent être bonifiées pour les projets qui s'attacheraient à mieux isoler le logement ou à le rendre moins énergivore. La mise en œuvre de ses aides se fait de plus en bonne intelligence avec des partenaires tout aussi investis, proposant d'autres aides et accompagnements techniques fort utiles à la réalisation des projets de rénovation.

Les collectivités territoriales intègrent cette impérieuse nécessité de préservation de la nature dans leurs politiques publiques.

Dans le domaine du transport, la récente mise en service de la halte ferroviaire d'École-Valentin, portée par RFF, la Région Franche-Comté et le Grand Besançon, témoigne aussi du souci des collectivités de vous proposer des alternatives de déplacement moins polluantes que la voiture individuelle. Cette halte permettra aux habitants du Nord de l'Agglomération de gagner le centre-ville de Besançon ou d'aller prendre un TER ou un TGV en limitant le rejet de CO₂ occasionné par leur déplacement. Ceci constitue un autre exemple concret de la mise en cohérence des politiques publiques avec la préservation de l'environnement. C'est à cette cohérence que l'agglomération travaille systématiquement désormais, tant pour apporter de nouveaux services aux habitants que pour proposer un mode de vie plus durable à chacun.

« Les Mardis des rives » ont animé les bords du Doubs d'ondes musicales variées et entraînantes. Au cours des deux mois d'été, pas moins de six concerts gratuits ont été organisés dans différentes communes du Grand Besançon à proximité de la rivière.

Chacun de ces concerts a attiré entre 250 et 400 spectateurs, comme dans la Tuilerie de Vaire-Arcier où la harpiste, auteure et interprète Clotilde Moulin a ravi les habitants venus profiter de ses chansons pleines d'humour et d'émotions !



L'été s'est révélé particulièrement musical dans le Grand Besançon ! Outre les mardis des rives, le festival « **Orgues en ville** » a aussi animé les sites patrimoniaux remarquables de Besançon et ses alentours. Des déambulations harmonieuses ont même permis de faire descendre le festival et ses partitions éclectiques dans les rues !





Aménagement Bisontin
Création et entretien de jardin

10% de remise sur vos plantations d'automne**

Entretien

Plantation – Engazonnement

Maçonnerie paysagères

Aménagement bois

Création allée

Nouveau Showroom




03 81 48 34 25

5 rue Champenâtre - 25770 SERRE-LES-SAPINS
www.amenagement-bisontin.fr

** Sur présentation de cette pub - avant le 31/12/13



DRAINVAC
ASPIRATION CENTRALISÉE

- **Efficacité**
 - Réduction de votre temps de ménage grâce à une forte puissance de succion.
 - Aucune saleté ne vous échappe, grâce au système cyclonique, qui maintient une aspiration constante et élimine 100% des poussières aspirées.
- **Confort**
 - Pratique et léger, plus d'aspirateur à traîner, seulement un flexible.
 - Silencieux, vous faites le ménage en écoutant de la musique car la motorisation se trouve dans le garage ou dans une pièce annexe.
- **Santé**
 - Amélioration de la qualité de l'air, et réduction des odeurs grâce au système de rejet à l'extérieur de l'air aspiré.




3 GAMMES DISPONIBLES

LES SÉRIES 1000, 2000, 3000

- Aspiration des poussières

LA SÉRIE RÉGULIÈRE

- Aspiration des substances solides et liquides

LA SÉRIE AUTOMATIQUE

- Aspiration à vidange automatique

Installation garantie sans dégâts dans maison et appartement neuf ou ancien

Puissance & discrétion

La propreté, enfin dévoilée!

Ets LEGAIN

5 Ch. du Vieux Village - 25 170 CHAMPAGNEY
T. 03 81 59 08 87 F. 03 81 59 98 19
drainvacfc@wanadoo.fr

www.drainvac-legalin.com



Votre principal partenaire pour la réussite de tous vos projets

- ▷ Voies et réseaux divers
- ▷ Réalisation de cours pour particuliers
- ▷ Terrassement et géotechnique
- ▷ Aménagements urbains
- ▷ Assainissement et travaux hydrauliques
- ▷ Production de matériaux



STD travaille sur **le TRAMWAY** Grand Besançon

En réponse aux enjeux du développement durable, STD propose un ensemble de solutions techniques qui contribuent au respect de l'environnement : économie d'énergie, diminution des émissions de gaz à effet de serre, valorisation des ressources renouvelables, recyclage des matériaux.

Contactez-nous : STD - 1 rue du Maloubier - Z.I. - 25320 Chemaudin - Tél. : 03 81 58 58 58 - Fax : 03 81 58 59 26

CONSERVATOIRE

Première rentrée scolaire à la Cité des Arts

En cette période de rentrée scolaire, c'est la première année pleine qui attend les quelque 1750 élèves du conservatoire dans les nouveaux locaux de la Cité des Arts, investis depuis janvier dernier.

L'équipe pédagogique est désormais forte de 98 enseignants. Elle s'élargit en ce mois de septembre de nouveaux professeurs de danse (classique et jazz) et d'art dramatique, tandis que le département de musiques anciennes ouvre deux classes en harpe ancienne et en luth. « Avec ces nouveaux enseignants et le développement de certaines disciplines, nous répondons à 100 % à la triple composante musique/danse/art dramatique qui permet qu'un établissement puisse être labellisé CRR (conservatoire à rayonnement régional), ce qui est notre cas », explique Pierre Migard, le directeur. Cette année scolaire permettra donc de développer l'enseignement de la cinquantaine de disciplines dispensées, confortant ainsi le projet d'établissement voté par les élus du Grand Besançon en mars 2011. Grâce à l'auditorium de 290 places, le grand public découvrira aussi cette année la 1^{ère} saison culturelle (concerts des élèves, enseignants, professionnels de structures partenaires) concoctée par le conservatoire.

C'est aussi la rentrée pour les 17 écoles de musique associatives soutenues par le Grand Besançon. Chacune organise des journées portes ouvertes ; c'est le cas de plusieurs d'entre elles le 7 septembre.

➔ Renseignements et inscriptions au 03 81 87 81 00



Avec les nouveaux professeurs et accompagnateurs, le Conservatoire a renforcé ses capacités d'enseignement en danse.

SYBERT

Couches lavables : le mieux c'est encore d'essayer !



Utiliser des couches lavables est une solution qui permet de faire des économies, de réduire ses déchets et de veiller à la santé de bébé en évitant certaines matières aujourd'hui controversées. Mais l'offre de couches lavables est vaste et les points de vente sont rares. Résultat : des heures passées sur internet à hésiter entre les différents modèles, les formes, les matières... Pour éviter ce casse-tête, le Sybert prête gracieusement pendant 15 jours des kits d'essai comprenant une quinzaine de couches différentes dont l'une a été conçue par l'association bisontine la Blanchisserie du refuge. Il propose même une formation préalable d'une heure. Dès la rentrée, le Sybert accompagnera plusieurs crèches du Grand Besançon qui envisagent l'utilisation de couches lavables.

➔ Renseignements : sybert.fr, par courriel à prevention@sybert.fr ou au 0381 6502 13



TRANSPORTS

Nouveau : desserte ferroviaire à École-Valentin

La halte ferroviaire d'École-Valentin est en service depuis le 3 septembre.

Entre les gares de Besançon Viotte et de Besançon Franche-Comté TGV, une première halte ferroviaire, à École-Valentin, offre désormais aux habitants du nord de l'agglomération la possibilité d'emprunter les TER pour bénéficier des correspondances en gare TGV ou en gare Viotte en 7 min. Implantée en zone urbanisée, proche de l'entrée de l'A36, cette halte à deux voies accueille 16 allers et retours quotidiens et permet 22 correspondances avec des TGV. Grâce à ce mode de transport supplémentaire, les habitants de ce secteur pourront rallier plus facilement le centre-ville de Besançon.

L'infrastructure s'inscrit dans le double cadre du Schéma directeur et du Plan de déplacements urbains du Grand Besançon, à l'origine du projet. Si la Région

Franche-Comté en a financé les équipements (quais, abris voyageurs, passerelle avec ascenseurs...), le Grand Besançon a pris en charge les études de faisabilité, le réaménagement du parking du centre d'activités et de loisir de la commune, la création d'un nouveau parking au droit de la halte (en cours), de quoi compléter l'offre de stationnement nécessaire à ceux qui veulent utiliser le train pour venir à Besançon. Des chemins cyclable et piétonnier depuis Valentin ont aussi été aménagés pour gagner la halte.

Bon à savoir : dans les limites de l'agglomération bisontine, les abonnés Ginko (Sésame, Diabolo, Campus) n'ont pas besoin d'un billet de train pour le TER, l'abonnement suffit.

Des correspondances sont mises en place avec les lignes 65 et 66 du réseau urbain Ginko.

ENVIRONNEMENT

Partie de campagne à Fontain

Le 21 septembre, le Grand Besançon organise pour la quatrième année une journée portes ouvertes à la ferme. Au programme de cette « partie de campagne », visite de deux fermes voisines à Fontain, dégustations et spectacle musical. Dans leur ferme, Gilles et Odile Duquet feront découvrir leur élevage de vaches montbéliardes pour la production de lait à comté. Rolland Bulloz accueillera les visiteurs dans son exploitation où il élève des porcs en plein air depuis près de vingt ans. « Depuis 3 ans, nous avons aussi un laboratoire sur place pour fabriquer notre charcuterie. Et

nous avons ouvert une boutique où l'on propose différents produits locaux », explique l'éleveur. « Fontain est une vitrine de la production locale puisque la ferme Duquet, à côté de la nôtre produit du lait pour la fruitière du village. Et en plus de la charcuterie, nous avons un tuyé où nous fumons les truites de Bonnevaux. »

➔ **Partie de campagne, ferme Bulloz et ferme Duquet à Fontain, le 21 septembre à partir de 15h.**

Renseignements :

www.grandbesancon.fr ou
Service Environnement du Grand Besançon : 03 81 65 02 47





AGRICULTURE

Graine de maraîchers pour pépinière : appel à candidatures

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'agriculture, le Grand Besançon travaille sur un projet d'accueil de maraîchers débutants au sein d'une pépinière. Les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes pour sélectionner les trois premiers.

La demande des consommateurs en produits locaux et issus de l'agriculture biologique est croissante alors que l'offre sur le Grand Besançon est rare. De ce constat est née l'idée d'une pépinière d'activités regroupant des personnes qui souhaitent se lancer dans le maraîchage bio. Grâce à un terrain de 6 hectares mis

à disposition par la communauté d'agglomération sur la commune de Chalezeule, trois créateurs d'entreprises pourront bénéficier d'une terre à cultiver mais aussi d'espaces pour travailler, stocker ou encore vendre. Le tout mutualisé avec un voisin de renom, les Jardins de cognac. L'activité commencera dès 2014 et les candidatures sont ouvertes à toute personne ayant un baccalauréat ou un brevet de technicien, un peu d'expérience dans le domaine, et une réelle volonté de créer sa propre entreprise.

➔ [Renseignements et candidatures auprès du service environnement du Grand Besançon au 0381650247.](#)

AGGLOMÉRATION

Un accueil haut de gamme au Grand Besançon

Écoute, rapidité, sourire et disponibilité : la qualité de son accueil et de la relation aux usagers a permis au Grand Besançon de remporter le 1^{er} prix des trophées Afnor* de la Qualité 2013 dans la catégorie « Inter-communalité ».

Déjà labellisée Marianne, le Grand Besançon s'est porté candidat à l'automne dernier auprès de l'Afnor, dont les trophées consacrent les collectivités et établissements publics exemplaires dans leurs relations à l'utilisateur tout au long de son parcours (accueil, orientation, délivrance du service, réclamation) et de ses modes de contacts (courrier et courriel, téléphone, accueil physique). Au cours du 1^{er} trimestre, le service accueil-courrier s'est ainsi soumis à une enquête qui a évalué sa relation avec l'utilisateur. La récompense obtenue démontre le professionnalisme du Grand Besançon, qui concourrait parmi 200 villes et collectivités.

*Association française de normalisation.



SYBERT

Les poules mettent les déchets KO

Le 2 juillet dernier, le musée des maisons comtoises de Nancray accueillait la soirée de clôture de l'opération « Des poules pour réduire mes déchets ». En présence de la Madeleine Proust, marraine de l'opération, cette soirée fut l'occasion de découvrir les témoignages des volontaires sur cette expérience originale. Le Sybert avait suivi quatre des seize familles participantes afin de retracer leur aventure en vidéo, tandis que les témoignages de chacun ont été compilés pour dresser le bilan « humain » de l'opération. Le bilan chiffré a démontré l'efficacité des poules dans le traitement des déchets. Elles peuvent faire disparaître en moyenne 48 kg de déchets par an et par habitant, ce qui, ajouté au compostage, peut réduire le poids du bac gris de 47% et donc aider à maîtriser la facture de collecte des déchets. Le SYBERT va prochainement réaliser un guide pratique à destination des personnes qui souhaitent accueillir des poules chez elles.

SYBERT



Dispositifs anti-chutes dans les déchetteries

La rehausse des dispositifs anti-chutes (murs en béton, doublés par des bavettes métalliques relevables et des garde-corps fixes) est à l'ordre du jour dans toutes les déchetteries, avec des aménagements spécifiques pour les bennes « gravats ». Pour le Sybert, il s'agit de répondre à de nouvelles normes par la mise en conformité de l'ensemble de son parc (18 déchetteries réparties sur son territoire), afin de protéger les usagers comme les agents. Ces travaux nécessiteront des fermetures de sites de plusieurs semaines, le temps de séchage du béton étant d'environ 20 jours. Des solutions de repli seront bien sûr proposées aux usagers.

Vous recherchez un bien immobilier sur BESANCON ? Contactez-nous !

VENTE ET LOCATION

Maisons et Appartements du T1 au T6 - Locaux professionnels



SAIEM B
LOGEMENT



RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS AU

03 81 41 41 00

1, place de l'Europe - BESANCON
www.saiemb-logement.fr

Soldes

selon les dates légales

jusqu'à -60%
sur Bijoux et Montres

UB BIJOUX
Bijoutier - Joaillier

ZI de Besançon-Thise
22 rue du rond Buisson - 25220 Thise

www.ubbijoux.com

La ferme du bout du bois à FONTAIN vous accueille depuis février 2013

Venez découvrir et déguster une large gamme de charcuteries fermières issues de nos cochons élevés en plein air (depuis 1994)

Buffets fermiers sur commande :

salades de saison,
charcuteries,
fromages régionaux
et desserts maison...
(plusieurs formules
possible à votre convenance)



Marché à la ferme du 12 juillet 2013 rendez vous annuel tous les deuxièmes vendredis de juillet.



Magasin de vente à la ferme aménagé dans l'ancienne grange haute

Horaires : Mercredi : de 15h à 19h - Vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Tél. : 03 81 57 22 87 ou 06 80 05 48 56 - **Mail :** bulloz.rolands@alicepro.fr

Egalement en vente à Doubs Pâturage à Besançon : www.doubbspaturage.com


EUROVIA
VINCI

Terrassements - Assainissements
Pavages - Réseaux
Sols industriels - Enrobés

EUROVIA MONTBELIARD
Tél : 03.81.90.79.29
Fax : 03.81.96.70.73

**Nos hommes au service
de votre territoire**





ÉCONOMIE

TEMIS Sciences, objectif : excellence scientifique

Au printemps 2014, le bâtiment TEMIS Sciences regroupera sous le même toit les laboratoires de l'institut FEMTO-ST (Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies), Unité Mixte de Recherche associée au CNRS et de renommée internationale. Le but : favoriser le développement de la recherche sur le territoire.

Au cœur de la « technopole microtechnique » de Besançon, TEMIS Sciences offrira aux chercheurs des laboratoires publics et privés locaux une plateforme scientifique de 8 800 m² dotée d'équipements de pointe. Par la mutualisation des moyens et le rapprochement humain, « TEMIS Sciences renforcera la proximité entre les 230 chercheurs, 230 doctorants et

150 ingénieurs et techniciens des 7 départements de FEMTO-ST, et amplifiera l'interdisciplinarité scientifique grâce à des locaux modernes, fonctionnels et ouverts à nos partenaires », souligne Nicolas Chaillet, directeur de FEMTO-ST. Les partenaires ? L'ENSM, l'université, l'UTBM, la Maison des Microtechniques, le pôle de compétitivité des microtechniques, les entreprises ainsi que les réseaux d'expertise et de financement qui soutiennent l'innovation. L'État, l'Union européenne (FEDER) et l'ensemble des collectivités territoriales, dont le Grand Besançon aux côtés de la Région en tant que chef de file, ont financé les 33,8 millions d'euros d'investissement. La création d'un centre de recherche et développement dans le domaine biomédical, qui accélérera l'innovation dans la santé, est à l'étude.

➔ www.temis.org

HORLOGERIE

La perfection au musée du temps

Une grande première à Besançon, le musée du temps accueille la cérémonie de remise des prix du très prestigieux concours de chronométrie franco-suisse, le jeudi 24 octobre. Parmi les 30 participants, on compte deux horlogers bisontins de renom, les ateliers Leroy et Dodane. Les 38 pièces en compétition, dont 12 présentées par trois écoles, seront jugées, selon trois catégories, moins sur leur réussite esthétique que sur leur extraordinaire précision et fiabilité. Toutes resteront exposées jusqu'à fin 2013 au musée de l'horlogerie du Locle, autorité de surveillance du concours, après un court passage au musée du temps du 24 octobre au 4 novembre.

Prolongement moderne des concours d'observatoires lancés au XIX^e siècle et arrêtés dans les années 1970, ce concours devient un véritable label, et reconnaît l'horlogerie patrimoine culturel. Organisé en collaboration avec le contrôle officiel suisse des chronomètres, l'Observatoire de Besançon, dont les laboratoires permettent de tester la précision des montres candidates, la haute école Arc Ingénierie au Locle et la société



suisse de chronométrie, cet événement international est soutenu par la commune du Locle, la république et canton de Neuchâtel et le Grand Besançon. L'agglomération entend ainsi valoriser nos savoir-faire traditionnels comme nos performances dans le domaine de la haute horlogerie mécanique contemporaine.

➔ www.concourschronometrie.org

CONCOURS PHOTOS

Les sites Unesco prennent la pose :

Pour la troisième année consécutive, le réseau des sites Unesco de Franche-Comté et de Suisse propose aux photographes amateurs un concours mettant en lumière la richesse de ce patrimoine. Citadelle de Besançon, Saline royale d'Arc-et-Senans, Grande saline de Salins-les-bains, la Chaux-de-Fonds et le Locle : participez au concours photo et profitez-en pour (re)découvrir ces sites et révéler leur beauté sur le thème du « patrimoine haut en couleur ». Les photos sont à déposer sur le site Flickr avant le 31 octobre. À vos appareils !

➔ Renseignements sur www.flickr.com/groups/reseau_des_sites_unesco_concours2013

COOPÉRATION

Besançon-Dijon plus proches

Les agglomérations de Besançon et Dijon viennent d'acter leur volonté d'asseoir leur coopération (enseignement supérieur et recherche, promotion économique à l'international, transports...). Autant de domaines où l'alliance des deux agglomérations (4 000 000 habitants réunis) permettra de mieux réussir dans le contexte européen. Pour relever ce défi, les deux assemblées ont adopté en juin une déclaration d'intention qui conduira à un cadre de coopération précisé en fonction de la future loi de décentralisation. Cette démarche est complémentaire à celle du pôle métropolitain Centre Franche-Comté, installé le 29 janvier dernier, qui vise l'attractivité et la compétitivité des cinq agglomérations réunies autour de projets : Besançon, Dole, Vesoul, Lons-le-Saunier, Pontarlier.

ÉCONOMIE

La Journée des seniors

Comme chaque année depuis sa création, le pôle de gérontologie interrégional (PGI) Bourgogne & Franche-Comté organise une journée dédiée à l'innovation sur le champ du vieillissement et de l'autonomie. Le mercredi 2 octobre, industriels, unités de recherches et usagers ont rendez-vous dans les locaux du Grand Besançon à 14h. Les opportunités de marchés des seniors et les modalités d'accompagnement possibles pour leurs projets d'innovation leur seront présentées. À la clé, le développement de produits ou services, adaptés aux besoins des plus de 60 ans.

GRAND BESANÇON Demain



CDP

Le chantier "Déplacements" est en marche

Comment sensibiliser la population aux nécessaires changements de comportement en matière de déplacement? Comment décider tous les acteurs locaux à adopter les bonnes pratiques? Voilà à quoi devront répondre les 34 membres du conseil de développement participatif (CDP) engagés dans le chantier «Déplacements».

Lancé en mai dernier, pour 18 mois, cet axe de travail se déroule en plusieurs étapes : tout d'abord poser les bonnes questions, avec l'appui du Grand Besançon, notamment sa direction Transports. Ensuite, une expérimentation devrait être menée en 2014 : le CDP envisage des tests de parcours dans le Grand Besançon (accessibilité, émission de CO², coût de trajets). Il

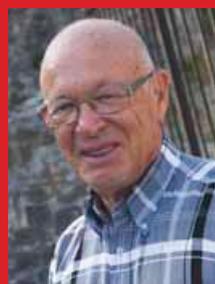


complétera probablement son approche par des tests individuels de volontaires pour le passage de la voiture à d'autres modes de déplacement. Cette enquête sur les usages s'effectuera de manière partenariale (ADEME, APF...).

Cette réflexion est conduite pour comprendre les usages actuels des Grand Bisontins en matière de déplacements. Elle doit aboutir à une prise de conscience de chacun et inciter à se déplacer autrement, en ayant recours à une pratique la plus durable possible!

L'actualité en cette rentrée, c'est précisément un atelier de réflexion en septembre, consacré au processus de changement des comportements et au report modal: «*Quels facteurs incitent à laisser sa voiture? Quels obstacles, quelles contraintes, empêchent l'adoption d'une nouvelle mobilité?*» Pour approfondir ces questions, le CDP profitera de l'éclairage de chercheurs : sociologue urbain, psychologue, spécialiste de la communication. En parallèle, les membres du CDP prennent en compte les arguments des usagers : pour ou contre la voiture, le vélo, le bus... chacun ayant son expérience à apporter au débat!

Retrouvez les productions du CDP sur www.grandbesancon/cdp



«Intégrer le handicap dans la vie citoyenne»

«*Une des raisons de ma participation au CDP est la prise en compte des personnes qui comme moi, sont malentendantes, déclare Jean-Claude Monniotte, l'un des trois référents du groupe Déplacements. C'est veiller à ce que dans tout projet, la loi «handicap» de 2005 soit appliquée afin que toute personne, y compris handicapée, puisse s'intégrer à la vie citoyenne, à la vie de tous les jours; et sur la thématique «Déplacements», comme sur celle de l'habitat, cette loi est essentielle. L'usage d'écran dans les bus, de boucles magnétiques dans les réunions, sont par exemple à généraliser.*»



AMÉNAGEMENT

Gare Viotte : les grandes lignes du projet

Inscrite dans un programme global de requalification du quartier de la Viotte, la transformation de la gare historique de Besançon et de ses abords en pôle d'échange multimodal (PEM) est en cours depuis avril dernier pour 18 mois.

Après l'ouverture du nouveau parking nord de 110 places et le réaménagement du parc des Glacis pour l'accès au centre-ville en modes doux, la démolition de l'ancien parking situé devant la gare va permettre de créer un vaste espace entièrement dédié à l'intermodalité. S'y croiseront tous les modes de transports urbains (tram, bus, taxis, voitures, vélos, piétons), départementaux et régionaux (cars Mobidoubs et Livéo, TER) pour fournir aux usagers un large choix de mobilité, une

complémentarité de services et un passage facile de l'un à l'autre.

Devenue traversante, puisque dotée désormais d'un accès direct sur la rue de Vesoul par escaliers ou ascenseur et d'un 4^e quai, la gare Viotte s'ouvrira sur un parvis paysagé que prolongera un cheminement piétonnier élargi donnant sur l'avenue Foch. Toujours devant la gare, un second parking offrira 130 places: un espace dépose-minute en surface, le sous-sol étant réservé au stationnement longue durée. Deux niveaux d'accès en gare sont prévus, l'un par le passage souterrain, l'autre par la gare elle-même au niveau des voies. Dans le périmètre, la rue de la Viotte sera quant à elle entièrement requalifiée.

«L'accueil des quelque 2,3 millions de voyageurs annuels (clientèle TER à 80 %),

soit entre 7000 et 8000 voyageurs par jour, sera beaucoup plus pratique, simplifié, rationalisé», souligne Christophe Thouvenin, directeur de projets pour le service Gares & connexions de la SNCF. «Véritable porte d'entrée sur la ville, ce pôle multimodal intégrera également un certain nombre de services aux usagers et de commerces, par exemple, une boutique où acheter tous types de titres de transport, où réserver un véhicule de location, etc.»

Si la Ville de Besançon en est le principal financeur, le Grand Besançon, le Conseil régional et la SNCF sont parties prenantes dans la réalisation et le financement de ce projet placé sous la maîtrise d'ouvrage de la SNCF. La livraison est attendue pour octobre 2014.

Bus en site propre entre la gare et le campus: votre avis?

En complément du tram, le Grand Besançon a prévu de développer une ligne de bus en site propre entre la gare Viotte et Témis, via le campus de la Bouloie.

Les études de faisabilité étant achevées, l'Agglomération entame la concertation avec les habitants autour de ce projet. Quatre réunions publiques, ouvertes à tous, sont organisées pour présenter les réflexions sur le tracé de cette voie réservée aux bus et recueillir les avis et questions des Grand Bisontins.

RENDEZ-VOUS:

Secteur Gare / Battant / Place Leclerc
Mardi 1^{er} octobre, 20h: salle Battant - 48 rue Battant - Besançon

Secteur Gibelotte / Léo Lagrange
Mardi 8 octobre, 20h: salle VIP au Palais des sports, avenue Léo Lagrange - Besançon

Secteur Campus / Témis
Mardi 15 octobre, 20h: salle n°8 au Centre international de séjour, avenue des Montboucons - Besançon

Communes périphériques du secteur nord

Mardi 22 octobre, 20h: Centre d'activités et de loisirs (CAL), salle Lumière - 1 rue de Franche-Comté - École-Valentin

Un dossier de concertation sera disponible du 30 septembre au 8 novembre sur www.grandbesancon.fr ou encore au siège du Grand Besançon et à la mairie de Besançon notamment.

Le Parc du Château



DU 1 AU 4 PIÈCES
à partir de **91000€**

- Appartement de qualité avec terrasse ensoleillée
- Stationnement privatif couvert
- Proximité immédiate : **BESANÇON / GARE BESANÇON FRANCHE-COMTÉ TGV / A36**
- Ecole intercommunale - bus Ginko - Zone commerciale de Valentin

NATURE



PANTHEON

DISPONIBILITÉS : 2 APPARTEMENTS

mail : commercial@pantheoninvest.com Tél. bureau **03 81 53 54 87** ou **09 70 46 25 25** (prix d'un appel local)

COMMERÇANTS de BESANÇON



C'est la RENTÉE faites une SORTIE!

**Du 7 au 28 septembre,
participez au grand jeu des
commerçants de Besançon !**

Redécouvrez tous les charmes du centre ville et à l'occasion de vos achats, votre commerçant vous remettra un ticket à gratter et vous saurez immédiatement si vous faites partie des heureux gagnants*.

+ DE 600 BOUTEILLES DE CHAMPAGNE + DE 6000 € EN BONS D'ACHAT À GAGNER

Espace d'expression libre des élus communautaires

Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

**Tri-
BUNES**

À la périphérie

■ LE POINT DE VUE DE JEAN-PIERRE TAILLARD

Dans l'agglomération créée depuis 12 années, chacun peut mesurer aujourd'hui les acquis des actions mutualisées. Cela permet ainsi aux 59 communes d'optimiser des services rendus, un gage d'économie et de qualité de la prestation.

Assez naturellement les parlementaires envisagent de poursuivre le transfert de nouvelles compétences communales vers les agglomérations.

Ainsi le projet de transfert de la compétence urbanisme aux agglomérations, ne permettrait plus à une commune de choisir le développement de son territoire puisque le plan local d'urbanisme (PLU) serait établi par la CAGB.

De très nombreux élus des communes de la périphérie souhaitent que la compétence d'élaboration des PLU reste au niveau communal, une compétence naturellement cadrée par le SCOT, le PLH et le PDU, documents de cohérence d'agglomération pour l'aménagement, d'habitat et de transport.

À l'heure où chacun loue les bienfaits de la décentralisation et de la proximité, une telle évolution aurait pour conséquence la disparition programmée des communes, structure de proximité la plus appréciée des citoyens.

Jean-Pierre Taillard

Vice président du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE GABRIEL BAULIEU

Pour préciser les choses !

Ces lignes pour apporter, à nouveau, quelques précisions :

- À propos du coût des transports en commun : oui, il faudra faire preuve de responsabilité, l'évolution du coût de l'énergie ne pouvant seulement être couverte par l'impôt. C'est cela qui a conduit à l'actualisation des tarifs Diabolo. Et que ceux qui disent qu'il fallait augmenter les tarifs plus régulièrement, n'oublie pas que cela aurait conduit les usagers à payer plus depuis des années !
- Le prix du tram est connu : 228 M€ (valeur 2008), soit environ 253 M€, en valeur estimée 2015, actualisation des prix comprise. Les 253 M€ de 2015 correspondent donc strictement aux 228 M€ de 2008... sans aucun dérapage ! Peut-on espérer un jour que tous les élus comprendront ces éléments... élémentaires ?
- Le financement du tram est assuré par les subventions, l'autofinancement et l'emprunt. Précisons ici que les emprunts ont été obtenus dans d'excellentes conditions, auprès de la Banque Européenne d'Investissement (taux fixe < 3 %), et de la Caisse des Dépôts et Consignations (taux variable actuellement < 2 %).
- Les travaux se déroulant dans de bonnes conditions, la seule ombre au tableau résulte de la légère baisse du montant du versement transport, liée au contexte économique. Néanmoins, ce manque de recettes n'affecte pas l'équilibre financier prospectif du projet.

Gabriel Baulieu

Vice-Président du Grand Besançon

À l'heure où nous mettons
sous presse, l'un des textes
d'expression ne nous est pas parvenu.

Ville de Besançon

■ LE POINT DE VUE DE MARIE-ODILE CRABBE-DIAWARA

Produits locaux, troc, vide-greniers, produits d'occasion, location ont le vent en poupe. C'est un nouveau modèle économique qui se met en place insensiblement pour des raisons multiples : baisse du pouvoir d'achat ? prise de conscience environnementale ? Peu importe, nous savons que nous devons modifier la manière de produire et de consommer.

Dans ce contexte, la notion d'"économie circulaire" se développe, avec pour objectif de minimiser l'utilisation des ressources naturelles dans la conception et la production des produits et faire des déchets des uns de nouvelles matières premières pour d'autres. Il faut sortir de la logique "linéaire" : produire - consommer - jeter et prioriser la proximité.

Le Grand Besançon doit relayer et promouvoir auprès des acteurs économiques cette mutation majeure, essentielle pour assurer la qualité de vie actuelle et future, source d'économies et de nouvelles activités riches en emplois non délocalisables. Favorisons les initiatives qui vont dans ce sens : réemploi, réparation, éco conception, valorisation de déchets, les domaines sont multiples.

Marie-Odile Crabbe-Diawara

Vice-Présidente du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE MICHEL OMOURI

Une rentrée scolaire plus chère

Nombreux sont ceux qui contestent la coûteuse réforme des rythmes scolaires de septembre 2013. 2014 pour Besançon et son agglomération.

Il est difficile de pouvoir connaître le prix réel de cette idée farfelue !! Ubuesque ! Car sous couvert d'un débat scientifique sur le bien-être des enfants, c'est le planning scolaire qui s'organise autrement !! La raison ?

Nous connaissons tous ces élus qui sont sujets aux caprices commémoratifs de leur génie politique : rythme scolaire, tramway... Cela cache finalement la gestion désastreuse de notre quotidien.

Il y a 1 an, je dénonçais l'explosion du tarif DIABOLO : +60 %. De nombreuses explications ont été fournies... Mais cette montée de tarif s'explique simplement : Pour des raisons électoralistes, le président de la CAGB n'a pas voulu appliquer l'indice annuel des tarifs de transport (5%/an). Nous payons donc le rattrapage...

Cette surcharge de 165 € par an et par enfant reste encore présente ce jour. Aucune famille n'a pu amortir cette erreur de 10 ans.

Gageons que nous aurons à payer encore de nombreux autres caprices ubuesques de cet étrange exécutif épuisé et épuisant !!

Michel Omouri

Délégué communautaire



Logement et perform focus sur un dispos

DOSSIER

À travers sa politique de l'habitat, le Grand Besançon a choisi de conjuguer préoccupations environnementales et sociales, avec pour ambition le mieux vivre de ses habitants. Le Grand Besançon a établi un programme d'aide à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements à destination des propriétaires privés. Si la mise en place d'actions dans le cadre d'un Programme Local de l'Habitat est une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération, le Grand Besançon a choisi de s'associer au Plan Climat Énergie Territorial. Deux aides financières sont nées de cette volonté d'améliorer la qualité du parc de logements privés tout en réduisant son impact sur l'environnement. Pour qui? Combien? Comment? À qui s'adresser? Ce dossier vous livre les clés d'un logement moins énergivore où il fait bon vivre.

L'action du Grand Besançon dans le domaine de l'habitat s'appuie sur un document de référence, le Programme Local de l'Habitat dont l'objectif est d'assurer un développement harmonieux et diversifié de l'offre de logements sur le territoire. Établi pour une durée de 6 ans, un nouveau PLH, actuellement en cours d'élaboration permettra de mettre en place de nouvelles actions en complément de celles existantes. Depuis 2001, la compétence habitat revient aux communautés d'agglomération à qui l'État a délégué la gestion des « aides à la pierre ». Le Grand Besançon bénéficie donc d'un budget pour intervenir auprès des propriétaires publics et privés, adaptant ainsi

l'offre de logements aux ressources et besoins des citoyens.

Durant une première décennie, le Grand Besançon s'est principalement concentré sur l'aspect social du logement. Mais depuis les années 2010, une nouvelle préoccupation est venue intégrer la politique de l'habitat: la protection de l'environnement. L'adoption du PCET, Plan Climat Énergie Territorial, a conduit à élargir la réflexion et à dégager une orientation qui a donné naissance aux aides actuelles. Les propriétaires privés peuvent ainsi bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux permettant de réduire leur consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre. À ce jour, 24 propriétaires occu-

Performance énergétique : un dispositif d'aides

pants ont obtenu des subventions pour un montant total de 130 000 euros et un gain d'énergie allant de 34 à 92%! Du côté des propriétaires-bailleurs (qui louent leur(s) logement(s) à des tiers), un budget de 24561 euros a permis la réhabilitation de quatre logements selon la norme "BBC rénovation".



Deux aides pour des logements moins "énergivores"

Destinées aux propriétaires occupants et aux propriétaires-bailleurs, deux aides ont été créées par le Grand Besançon dans le but d'encourager la réalisation de travaux visant à réduire la consommation d'énergie mais aussi l'émission de gaz à effet de serre. Ces subventions vous concernent peut-être. Comment ça marche ?

Aide à la performance énergétique du logement (AAPEL)

Pour qui ?

Pour les propriétaires occupants dont la résidence principale est située dans le Grand Besançon et achevée depuis plus de 15 ans. Les bénéficiaires s'engagent à ne pas vendre le logement dans les 5 années suivantes.



Sous quelles conditions ?

Des conditions de ressources doivent être respectées. Par exemple, le plafond de revenus annuels pour une personne seule est de 18 170 €. Pour un couple avec deux enfants, le revenu maximum est de 37 336 €. Ces plafonds sont les mêmes pour les aides proposées par l'Anah et la Région de Franche-Comté.

Le gain de performance énergétique doit être d'au moins 25% et le logement doit atteindre au minimum la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE), après travaux. La réalisation d'un DPE, est donc nécessaire. Pris en charge par le Grand Besançon, l'accompagnement est gratuit pour les propriétaires éligibles.

Pour quels travaux ?

Les travaux d'isolation intérieure ou extérieure des murs ou toitures, le



D'autres aides cumulables

Les aides financières proposées par le Grand Besançon sont cumulables avec d'autres dispositifs. Dans certains cas, pour les propriétaires occupants, elles peuvent même atteindre 100% du montant des travaux. Depuis le 1^{er} juin dernier, les plafonds de ressources qui conditionnent l'octroi de ces aides par les différentes structures ont été harmonisés pour simplifier les démarches des porteurs de projets.

La Région Franche-Comté a mis en place le programme Effilogis pour promouvoir l'efficacité énergétique du logement individuel auprès des ménages aux ressources modestes et lutter contre la précarité énergétique. Il s'agit d'une subvention forfaitaire pouvant atteindre 15 000 € qui peut être octroyée pour la réalisation de travaux d'isolation thermique. L'État, par le biais de l'ANAH, Agence Nationale de l'Habitat, apporte son soutien dans le cadre

du programme Habiter Mieux. Il propose des aides financières ainsi qu'un accompagnement personnalisé par le biais d'opérateurs agréés pour permettre aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation thermique visant à bien se chauffer tout en diminuant leurs factures d'énergie. Il est également possible, sous conditions, de financer des travaux d'économie d'énergie par un prêt à taux zéro et de bénéficier de crédits d'impôts.

remplacement de menuiseries, l'acquisition d'équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales, l'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable... Le montant minimum des travaux s'élève à 2 000 €.

Combien ?

L'AAPEL du Grand Besançon s'élève à 3 000 € pour un gain énergétique de 25 % à 30%, à 4 200 € pour un gain énergétique de 30 à 35 %, à 5 600 € pour un gain de 35 à 40 % et jusqu'à 7 350 € pour un gain supérieur à 40 %.

L'AAPEL est cumulable avec les autres aides existantes, telles que le dispositif Habiter Mieux de l'Anah ou le programme Effilogis mis en place par la Région, le tout peut même atteindre 100 % du montant des travaux.

Quand ?

Les travaux ne doivent pas commencer avant que le dossier de demande de subvention ne soit complet. L'AAPEL est versée sur présentation du bilan énergétique de l'opération, accompagné de l'ensemble des factures acquittées.



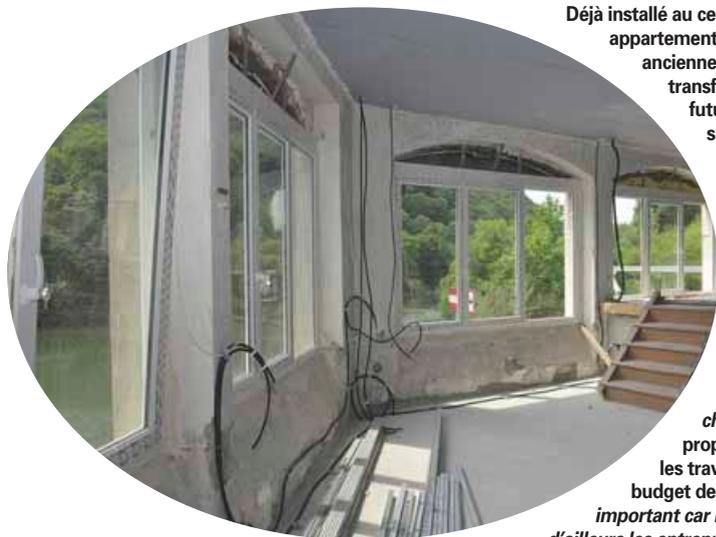
À qui s'adresser ?

En plus d'une aide financière, le Grand Besançon propose un appui technique et administratif. Une convention a été mise en place avec Habitat et Développement Local, en mesure de réaliser le diagnostic de performance énergétique, de préconiser et chiffrer des travaux. HDL guide les propriétaires vers les différentes aides possibles. Ces services sont cofinancés par le Grand Besançon et la Région Franche-Comté et pris en charge à hauteur de 80 %.

Qu'il s'agisse de rénovation lourde ou d'opération d'amélioration plus modestes, l'AAPEL peut être sollicitée par les propriétaires.

Témoignage Mickaël

Nouvel acquéreur d'un appartement



Déjà installé au centre-ville, Mickaël vient d'acquérir un appartement faubourg Tarragnoz. Situé dans une ancienne fabrique de montres déjà partiellement transformée en bâtiment d'habitation, son futur logement est actuellement d'une surface brute de 200 m². Il a choisi de l'aménager complètement avec l'aide d'un architecte et a engagé de gros travaux pour atteindre un niveau de performance énergétique élevé, le BBC rénovation. Il fait partie des 24 propriétaires privés du Grand Besançon à avoir été aidés et accompagnés. « Il y a certains travaux que nous n'aurions pas faits s'il n'y avait pas eu ces subventions. Grâce à ces dispositifs nous avons pu faire des choix plus coûteux », précise le nouveau propriétaire. Menuiserie, électricité, isolation, les travaux représentent tout de même un budget de 150 000 €. « Le choix des entreprises est important car le BBC est très compliqué. Ce sont d'ailleurs les entrepreneurs eux-mêmes qui nous ont conseillé de nous renseigner sur les subventions possibles. » Au final,

environ 25 000 euros d'aides vont être versées. « Cela couvre le surcoût du BBC. » L'organisme HDL a accompagné Mickaël dans ses démarches. « Nous avons été bien accompagnés et conseillés par des personnes réactives. Cela nous a permis de bénéficier d'aides différentes, du Grand Besançon mais aussi de la Région par exemple. » Les travaux viennent de commencer et d'ici quelques mois, il ne restera à Mickaël et sa famille qu'à faire les cartons !

“Nous avons été bien conseillés”

Les bonnes adresses

Constituer un dossier de demande de subvention se révèle parfois compliqué. Définir les travaux nécessaires, chiffrer leur coût, savoir à qui envoyer sa demande... pour y voir plus clair, deux associations locales agréées peuvent vous aider.

HDL, Habitat et Développement Local

Cette association intervient depuis plus de 40 ans sur le département du Doubs afin d'encourager et de participer au développement d'un habitat de qualité pour tous. Grâce à une équipe de professionnels techniques et administratifs, HDL propose une assistance et un accompagnement aux porteurs de projets allant du diagnostic énergétique au plan de financement des travaux. Cet accompagnement est pris en charge financièrement par le Grand Besançon pour les propriétaires modestes.

HDL Besançon, 30 rue du Caporal Peugeot 25000 Besançon, 03 81 81 23 33.

Association Julienne Javel

Crée en 1952 à Chalezeule, l'association Julienne Javel œuvre dans le domaine de l'insertion par le travail, l'hébergement et l'aide au logement. Opérateur du programme de l'ANAH, Habiter Mieux, elle poursuit une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Aide administrative, diagnostic thermique, réalisation d'un programme de travaux ou d'un plan de financement, ses services s'adressent à toute personne qui réside dans le Doubs.

Association Julienne Javel, 2 Grande Rue 25220 Chalezeule, 03 81 21 21 23.

Vous pouvez bien sûr contacter le service Habitat et Politique de la ville du Grand Besançon au 03 81 65 06 86 ou consulter la rubrique « Demandes de subventions » sur www.grandbesancon.fr

Et pour les logements mis en location

Pour qui?

La seconde aide du Grand Besançon, dite **“Aide à l'amélioration de la performance énergétique des logements locatifs à loyer maîtrisé”** s'adresse aux propriétaires d'un logement locatif (loué ou vacant) ou d'un local qui sera transformé en logement situé dans le Grand Besançon.

Sous quelles conditions?

Le logement doit être soumis au régime de location correspondant au conventionnement « social », « très social » ou « intermédiaire » de l'Anah.

Les travaux d'amélioration doivent permettre d'atteindre la performance énergétique « Rénovation passive » ou « Bâtiment Basse Consommation-Rénovation ».

Pour quels travaux?

Les travaux d'isolation intérieure ou extérieure des murs et toitures, le remplacement de menuiseries, l'installation ou le remplacement de systèmes de chauffage, l'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable, l'acquisition d'équipements de récupération des eaux pluviales... Le montant minimum des travaux doit s'élever à 5000 €.



Combien?

La subvention du Grand Besançon varie de 4 000 € à 15 000 € par logement selon la performance énergétique atteinte.

Quand?

Les travaux ne doivent pas commencer avant que le dossier de demande de subvention n'ait été déposée. La subvention est versée à l'issue des travaux et sur présentation du bilan énergétique.

À qui s'adresser?

Après des associations agréées HDL (Habitat et Développement Local) et Julienne Javel. Ces deux structures sont en mesure de réaliser le diagnostic de performance énergétique ou l'audit énergétique Effilogis (HDL), de soumettre des préconisations et un chiffrage des travaux. Ils guident les propriétaires vers les différentes aides possibles et préparent le conventionnement avec l'Anah. Ces services sont financés par le Grand Besançon à hauteur de 80 %.



Témoignage Franco Chiappinelli Propriétaire-bailleur

Franco Chiappinelli est le premier bénéficiaire du nouveau programme d'aides destiné aux propriétaires-bailleurs. Habitant du Grand Besançon, il vient d'acquérir un corps de ferme au cœur du village de Chemaudin qui sera transformé en cinq appartements d'environ 90 m² chacun. *« On ne garde que les quatre murs et un peu de charpente »*, explique Franco. Charpente, maçonnerie, menuiserie, isolation, électricité, plomberie, carrelage... tous les corps de métiers vont se succéder durant une année de travaux pour un budget de 400 000 €. Pour ce projet, le montant des subventions s'élève à 150 000 €. Elles proviennent du Grand Besançon mais aussi de l'ANAH et de la Région. *« Ces aides apportent la garantie de pouvoir réaliser les travaux, de mener à bien le projet car elles sont versées sur présentation des factures. En échange, il y a un plafonnement des loyers »*, poursuit le propriétaire. Ayant fait appel à un architecte, il a souhaité atteindre un niveau de performance énergétique élevé, le BBC rénovation. Pour cela, il a également bénéficié de l'accompagnement d'HDL. *« Le personnel d'HDL vérifie le dossier, donne un avis sur le projet pour être sûr qu'il est plausible et que le bien sera facile à louer. Il s'occupe de tout, de A à Z, de l'idée au financement. »*

“Des aides qui garantissent de pouvoir faire les travaux”



ICADE : faire de l'habitat le meilleur placement de votre patrimoine

GARANTIR • PROTÉGER • VALORISER

BESANÇON - L'ORÉE DE CHAZAL

Du F3 au F4



APPARTEMENT TÉMOIN

Rue Maurice Duvernoy - Besançon. Visites sur simple rendez-vous.

Derniers T3

À PARTIR DE 151 500 €⁽¹⁾

BESANÇON - LES ROCHES VALLIÈRES

Du F1 au F4



Un cadre exceptionnel dans le quartier de Velotte, une exposition plein sud, un environnement vert et des prestations de haute qualité. 48 appartements de 27 m² à 81 m².

À PARTIR DE 89 500 €⁽²⁾



ICADE PROMOTION

0 810 410 810

Prix d'un appel local depuis un fixe

www.icode-immobilier-neuf.com

nous donnons
vie à la ville



Foncière-développeur

ICA-GB25-SEPTEMBRE-OCTOBRE-13. Illustrations non contractuelles. (1) Prix exprimé TTC (TVA 19,6%) avec stationnement inclus. Exemple Lot A201, T3 de 57 m². (2) Prix exprimé TTC (TVA 19,6%) hors stationnement. Exemple Lot A-001, T1 de 26 m². Dans la limite des stocks disponibles. Renseignements auprès de nos conseillers commerciaux. ICADE PROMOTION - S.A.S.U. AU CAPITAL DE 29 683 456 € - « MILLENAIRE 1 » 35 RUE DE LA GARE - 75168 PARIS CEDEX 19 - RCS PARIS 784 606 576.

GRAND BESANÇON

Découvrir la richesse des milieux naturels



C'est parfois ce qui est sous nos yeux que nous voyons le moins. Pourtant, le territoire du Grand Besançon bénéficie d'un environnement naturel diversifié et de grande qualité en termes d'écologie.

Pour valoriser ses milieux naturels et sensibiliser le public, le Grand Besançon s'est associé au conservatoire botanique de Franche-Comté. Leur réalisation commune est une exposition mobile mettant en valeur ces milieux naturels proches. Composée de six panneaux informatifs, l'exposition propose des textes, photos et dessins d'un illustrateur naturaliste pour présenter au public les différents paysages qui nous entourent. Pelouses sèches sur les collines de la vallée du Doubs, forêt karstique sur le premier plateau, prairie de fauche en bordure jurassienne, zone humide en vallée de l'Ognon et bocage entre vallée du Doubs et vallée de l'Ognon : chaque panneau dévoile des richesses naturelles à portée de main des habitants. Destinés à être exposés à l'occasion d'animations thématiques, ces panneaux sont également mis à disposition des communes et associations qui le souhaitent.



➔ Renseignements et réservation auprès du service environnement au 0381 65 02 47 ou par courriel à environnement@grandbesancon.fr

NOVILLARS

Le Caméléon sur scène !



Si la première a lieu le samedi 12 octobre à 20h30 à la maison de quartier de Bregille à Besançon, c'est à Novillars, dans la salle municipale prêtée par la mairie, qu'ont réperté les sept comédiens amateurs de la compagnie de théâtre du Caméléon. La troupe présente « Faut pas payer » (1974), farce satirique signée de l'Italien Dario Fo, prix Nobel de littérature en 1997, et mise en scène par Dominique Déon. « Pour notre 10^e pièce, nous avons choisi de monter cette comédie enlevée, grinçante, sur fond de crise, économique et politique, mais sur un ton de pure fantaisie », annonce Brigitte Gagnepain, présidente de l'association novillaroise. « Nous donnerons d'autres représentations : le 26 octobre, à



20h30 salle Pergaud à Novillars, et le 16 novembre à Roche-lez-Beaupré, avant une tournée dans la région prévue en 2014. »

➔ Entrée entre 5 et 10 €.

MAMIROLLE

L'Enil à l'heure de l'impact environnemental

À la pointe de l'agro-alimentaire depuis 1888, l'Enil (École nationale d'industrie laitière) de Mamirolle travaille depuis deux ans aux côtés d'Actalia, institut agro-industriel qualifié, à l'élaboration d'un projet d'étude environnementale nommé Ecoclean. Ce dispositif expérimental labellisé par le pôle de compétitivité Vitagora, démarre ce mois de septembre et se poursuivra jusqu'en juin 2015. Il s'agit de développer une méthodologie permettant d'évaluer de manière conjointe l'efficacité et l'impact environnemental des produits/procédés de nettoyage et de désinfection dans l'industrie laitière, sur une ligne laitière nettoyée en place. « Les retombées attendues concerneront les professionnels laitiers, équipementiers et lessiviers », assure Patrice Dieudonné, ingénieur à l'Enil. Soutenu par de nombreux partenaires, dont le Grand Besançon, Ecoclean représente un budget de 415 000 €.



En modes doux jusqu'au tramway



Une voie verte, réservée aux transports non motorisés, vient d'ouvrir entre Serre-les-Sapins et les Hauts de Chazal.

Trois petits kilomètres seulement séparent Serre-les-Sapins du quartier des Hauts de Chazal à Besançon. Si l'utilisation de la voiture est parfois indispensable, elle peut désormais être évitée pour parcourir cette courte distance grâce à l'ouverture de cette voie verte, réservée aux modes de

transport non motorisés. Elle complète la piste cyclable entre Serre-les-Sapins et le quartier des Tilleroyes et passe par Franois pour arriver au centre de maintenance du futur tramway, terminus de la ligne doté d'une station et d'un parking équipé d'arceaux et d'un abri à vélo.

Trajet idéal pour se rendre au travail, la voie verte peut aussi être utilisée pendant les loisirs. En effet, elle traverse le bois de Franois et enjambe la voie ferrée grâce à une passerelle installée spécialement pour des déplacements tout en douceur !

SAÔNE

Un complexe sportif top niveau



La commune de Saône et ses voisins du Plateau vont très bientôt disposer d'un superbe complexe sportif situé près de l'Espace du Marais. Lancée en 2010 pour un montant de 6,2 millions d'euros

TTC, cette réalisation, très attendue, intègre un terrain de football synthétique avec tribune abritée, un nouveau gymnase multisports en complément du gymnase existant, un logement de gardien pour la gestion du site et une chaufferie bois pour le chauffage de l'Espace du marais et des deux gymnases. Le nouveau gymnase comprend une salle dédiée aux sports collectifs avec terrain homologué toutes disciplines, des gradins, trois salles d'activités où pratiquer la danse, la gym et les arts martiaux, un mur d'escalade, des vestiaires/sanitaires et une infirmerie. De quoi stimuler les vocations et développer la vie des clubs !



BESANÇON

Ver(t)s des emplois solidaires

Samedi 14 septembre, à Besançon, l'association Intermed rassemble les acteurs de l'économie sociale et solidaire autour de cinq grands thèmes. Structures, associations et entreprises d'insertion qui s'inscrivent dans les valeurs de l'économie sociale se retrouveront place Pasteur de 10h à 18h. «*Le but : faire connaître aux Grand Bisontins les possibilités, en termes de services et de produits, de consommer autrement, faire des choix qui respectent l'environnement tout en permettant le développement d'emplois solidaires*», explique Françoise Leroy, responsable d'Intermed. «*Intermed veut, par exemple, développer un service Ménage vert au domicile des particuliers.*»

Services, activités porteuses d'emplois, mobilité, réemploi et réduction des déchets, alimentation seront au cœur de cette journée riche en propositions alternatives, en émissions de solutions et en idées nouvelles. «*Nous sommes heureux de compter dans nos rangs le Grand Besançon, la Ville de Besançon, le SYBERT, mais également de nombreux partenaires, ceux qui ont participé à la 1^{ère} édition et ceux qui nous rejoignent cette année (blanchisserie du Refuge, TRI, Roue de secours, Trivial compost, Adera...).*»

➔ **Temps fort : ouverture du cortège, en musique, 14h place du 8 septembre et goûter géant à 16h.**



NOVILLARS

Classique loto automnal

Le loto organisé par l'entente Roche-Novillars se déroulera le 12 octobre à la salle des fêtes de Novillars (20h30), avec toujours de grosses dotations (bons d'achat, TV, frigo américain...). Trois lotos annuels - dont un géant à Micropolis durant l'hiver, avec une voiture à gagner à la clé - permettent à l'ERN, club emblématique du secteur depuis 25 ans, d'injecter des fonds dans l'achat de matériel, l'arbitrage, les inscriptions des équipes...



MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Scènes de théâtre



Six troupes de la région, d'Anney ou encore de Saône-et-Loire ont répondu présentes à l'invitation du comité organisateur de cette 2^e édition de Montferrand Scènes, proposée du 25 au 27 octobre.

Forts du succès de l'an passé, la municipalité et ses partenaires ont décidé de rejouer la partition avec des troupes nouvelles mais toujours des spectacles de qualité. Cette année, huit pièces, comédies à sketches, apéro-concert, spectacles décalés voire déjantés sur

des sujets variés captiveront sans nul doute petits et grands. « *Nous voulons mettre le théâtre à la portée de tous avec des petits prix – 4 € le spectacle, 10 € le pass – tout en sortant des lieux institutionnels habituels* », précise Brigitte Téjon, adjointe au maire chargée de la culture. La salle des fêtes mais aussi l'école maternelle seront donc le théâtre de ce festival où l'applaudimètre aura toute sa valeur puisque les artistes les plus acclamés remporteront un prix de 700 €.

➔ **Programme et réservations sur le site www.montferrand-le-chateau.fr**

MONTFAUCON

Il n'y a pas d'âge pour bien vivre ensemble



Montfaucon a inauguré un nouveau type d'habitat : le logement intergénérationnel. Construit par Habitat 25 avec le soutien financier de la commune de Montfaucon et du Grand Besançon, le bâtiment comprend neuf logements locatifs prévus pour que les générations cohabitent. Les plus âgés sont installés dans les six logements du rez-de-chaussée tandis que les familles ont emménagé dans les trois appartements situés à l'étage. Le logement intergénérationnel ne se contente pas d'assurer la cohabitation, il va plus loin grâce à la charte « Bien vivre ensemble » qui engage chacun à assurer le bien-être collectif. Tolérance, respect, solidarité, bienveillance... autant d'engagements qui permettent



de rompre l'isolement et luttent contre l'individualisme.

SERRE-LES-SAPINS



Une mairie agrandie et modernisée

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie de Serre-les-Sapins, installée dans un bâtiment du XVIII^e siècle depuis 1994, ont pris fin le 18 juillet dernier. « *La commune s'agrandit. Il y a aujourd'hui 1 571 habitants et le projet du coteau des Epenottes va apporter 265 nouveaux logements. C'est la suite logique* », explique Valérie Briot, adjointe au maire. Alliant le charme de l'ancien à la praticité du moderne, la mairie s'est dotée d'une plus grande salle des mariages avec sonorisation et équipement vidéo, de bureaux plus fonctionnels pour les élus et les trois secrétaires, d'un espace de travail et d'accueil spacieux et lumineux. La volonté de réduire la consommation énergétique du bâtiment est visible à l'extérieur comme à l'intérieur avec des éclairages à LED, des fenêtres à quadruple vitrage ou encore une isolation aux normes BBC. Ouverte au public tous les matins du lundi au samedi, la mairie est bien sûr accessible aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux importants ont duré une année pour un budget de 500 000 €. « *Nous avons choisi de rénover le bâtiment existant car le coût est moins important que celui d'une nouvelle construction et nous avons la volonté de rester au cœur du village.* »

Des bijoux branchés sur l'art

Des pierres fines de la plus belle qualité, des perles en céramique, du verre de Bohème, quelques plumes d'autruche mais surtout un énorme savoir-faire et des centaines d'heures de patience. Christine Mongenet, créatrice de bijoux à Torpes, a remporté le prix régional d'Ateliers d'Art de France pour un bustier qui a tout d'une œuvre d'art.

Désormais en lice pour le prix national qui se déroulera à Paris au mois de novembre, Christine Mongenet revient sur la belle aventure de son bustier, remarquable vêtement-bijou qui lui a demandé plus de 270 heures de travail. « J'avais déjà réalisé un bustier en pierres et perles, dans des tons transparents et dorés, porté à même la peau pour le défilé d'un jeune créateur. J'ai la technique, il suffit d'être patient et tout de même un peu inspiré ! » Pour ce bustier créé initialement pour le pôle bijoux de Baccarat, Christine choisit le noir (onyx, pyrite, céramique) comme teinte dominante,

Christine Mongenet, la créatrice, a travaillé 270h avant de livrer ce vêtement-bijou.



agrémenté de verre de bohème, le tout cousu sur des estampes de cuivre ajourées à l'aide de fil de cuivre émaillé, d'où surgissent quelques aériennes plumes d'autruche. « La pièce étant belle, j'ai décidé de la proposer au concours Ateliers d'Art de France. Il n'y a aucun collage, comme dans tous les bijoux que je crée; cette technique d'assemblage, qui s'apparente à du tissage, est très solide et permet de prendre sa forme sur le corps. J'ai ensuite cousu l'ensemble réalisé sur un bustier en tissu noir. »

DES BIJOUX IMPOSANTS

Ancienne secrétaire de direction, Christine Mongenet s'est reconvertie dans le bijou d'art depuis dix ans, sous le nom de Bamao, ouvrant son atelier-boutique (sur rendez-vous) dans la maison familiale de Torpes. Un choix qu'elle n'a jamais regretté, même si

elle s'est adaptée à l'économie du marché. « Si la technique ne varie pas, j'ai par goût toujours réalisé des bijoux imposants, bagues, colliers, sautoirs ou bracelets avec des belles pierres achetées ou réalisées sur commande. J'y ai adjoint des boucles d'oreilles un peu plus petites et plus rapides à réaliser mais pas de broches... car je n'aime pas l'objet. » Adhérente au réseau des Métiers d'art en Franche-Comté, Christine Mongenet s'est créée, de salons en expositions, un réseau de clientes fidèles à ses collections (une été, une hiver) teintées d'esprit baroque. On la retrouvera cet automne à Micropolis, à la Biennale des arts plastiques, du 18 au 20 octobre et un peu plus tard au marché de Noël de Besançon.

Atelier Bamao - Christine Mongenet, 16 rue des Vignottes, 25320 Torpes. Tél. 0676660017 et <http://bamao-bijoux.com>

EN PRENANT LE TRAIN ET SA TROTINETTE POUR SE RENDRE AU TRAVAIL, MÉLANIE ÉVITE LES EMBOUTEILLAGES ET LES REJETS DE CO₂.

Utiliser plusieurs modes de transport doux au cours d'un même déplacement, c'est réduire son empreinte écologique et son budget transport.

MÉLANIE
EST MEMBRE
DES FAMILLES
ACTIVES POUR
LE CLIMAT.



Sortir

GRAND
Besançon

EXPOSITIONS
THÉÂTRE
SORTIES
CONFÉRENCES
SPORT...

expos

Les 14 et 15 septembre
Journées du Patrimoine

DELUZ
Métiers d'art - Croisiers sur
le Doubs- Deluz au 19^e siècle.
Anciennes Papeteries ▶
Sam.: de 13h30 à 18h
Dim.: de 10h à 18h
Rens.: 038155229

Du 5 septembre
au 3 novembre
Le Voyage de Pénélope
et Barcelona in situ

NANCRAY
C'est l'histoire de ces vêtements
souvenirs que l'on aime, de ceux
dont on hérite, de ces bouts de



tissus qui deviennent des
instruments de mémoire.
Musées des Maisons
Comtoises, de 10h à 18h
Rens.: 0381552017

Les 5 et 6 octobre
Art et Nature

GENNES
Présentation des savoir-faire de
nos concitoyens.
Salle Polyvalente
Sam.: de 14h à 18h
Dim.: de 10h à 17h30
Rens.: 0381558900

sorties

Les 7 et 28 septembre
Découverte du marais

SAÔNE
Fonctionnement, hydrologie,
faune et flore.
Animation France Nature
Environnement Doubs et
Fédération Départementale des
Chasseurs du Doubs.

Syndicat du marais,
de 13h30 à 17h30
Rens.: 0381554875

Samedi 14 septembre
Loto

NOVILLARS
Organisé par l'association
« Yaoundé Handicap ».
Salle polyvalente, à 20h
Rens.: 0669489826

(suite page 26)

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté

Du 19 septembre au 25 octobre

Des petites bêtes pas si méchantes
dans mon jardin

Exposition. Photographies d'insectes et
autres animaux du jardin, parfois redoutés.
Découvrez les avantages d'un jardin
naturel. Des hôtels à insectes et un vivarium
de vers de terre seront également exposés.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h. Rens.: 0381502569

Mercredi 11 septembre

Nos amies les petites bêtes

Découverte sur le terrain des petites bêtes
qui peuplent notre quotidien et notre
entourage. Créez un insecte géant avec des
éléments naturels collectés sur site.
Animation réalisée par France Nature
Environnement Doubs.
Locaux de la Maison de l'environnement,
à 14h. Rens.: 0381502569

Mercredi 18 septembre

Voyage d'exploration en Sylvanie

Débarquez sur la planète forêt sur
d'étranges vaisseaux suspendus. Au
travers d'une balade sensorielle, parsemée
d'obstacles, le groupe est à la recherche
d'indices permettant le retour sur Terre.
Animation réalisée par Pic et Perches.

Locaux de la Maison de l'environnement,
à 14h. Rens.: 0381502569

Mardi 24 septembre

Graines de star, mes légumes !

Connaissez-vous bien vos légumes ?
Racontottes et histoires de culture pour
vous permettre de voir vos tomates,
poivrons et piments sous un nouveau jour.
Découvrez les bases et astuces pour
récolter et faire vos propres graines.
Animation réalisée par le CPIE Vallée de
l'Ognon.

Locaux de la Maison de l'environnement,
à 18h30. Rens.: 0381502569

Mardi 1^{er} octobre

Fabriquer ses cosmétiques naturels

Connaissez-vous tous les ingrédients de
votre crème de jour ou de votre dentifrice ?
Il en existe des milliers et pas tous bons
pour la santé et l'environnement... Ouvrez
la boîte à trésors de beauté, présente dans
votre cuisine : huiles végétales, miel, yaourt,
fruits de saison, légumes et fleurs...
Découvrez les recettes simples et
naturelles pour réaliser vos propres
cosmétiques bio.
Animation réalisée par le CPIE Vallée de
l'Ognon.

Locaux de la Maison de l'environnement,
à 18h30. Rens.: 0381502569

Mardi 8 octobre

Baumes anti-bobo

Cire d'abeille, huiles végétales, huiles
essentielles... Un arsenal pour réaliser un
baume anti-bobo. Issu de produits naturels
et dosé pour les enfants, le baume pourra
aussi être utilisé par les grands.
Animation par le CPIE du Haut-Doubs.
Locaux de la Maison de l'environnement,
à 18h30. Rens.: 0381502569

Mercredi 16 octobre

Fabrication d'encres végétales

À l'aide de petits fruits, de feuilles d'arbres,
de fleurs... les enfants jouent aux petits
chimistes et expérimentent la fabrication
d'encres, de gouaches et de tableaux.
Animation par le CPIE du Haut-Doubs.
Locaux de la Maison de l'environnement,
à 14h. Rens.: 0381502569

Réservation préalable souhaitée.
Avec le soutien financier du Conseil régional
de Franche-Comté, de la DREAL Franche-
Comté et de la ville de Besançon.
Pour en savoir plus :
www.maison-environnement-franchecomte.fr
ou 03 81 50 25 69

marchés

Les marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey** : 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Pelousey** : 2^e samedi du mois de 9h à 13h
- **Marché de Morre** : 2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Genes** : 2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Marché d'Auxon-Dessus**
Place de l'église
Tous les dimanches de 9h à 12h
Rens. : 03 81 58 76 11

nature et culture

Samedi 21 septembre Fruits et jus

Conférence sur la fabrication des divers jus de fruits. Les principales règles et consignes pour faire des jus de qualité, les transformer et les conserver, avec l'association bisontine de pomologie.

Orangerie municipale, à 14h
Rens. : 0381504310

28 et 29 septembre Les vergers bisontins

Balade champêtre et musicale, avec les animateurs de la Petite école dans la forêt et la compagnie Théâtre Envie. Découvrez les vergers de Chamuse, la poésie des lieux plantés d'arbres fruitiers.

Angle chemin de Gissey et Chemin de Chamuse, de 16h à 17h30
Rens. : 0381415314

Samedi 5 octobre Les oiseaux migrateurs

Dans le cadre des journées européennes de la migration.

Belvédère du monument de la Libération, Chapelle-des-Buis, à 9h
Rens. : 0381504310

Les 5 et 6 octobre La source d'Arcier

Dans le cadre des journées nationales de la spéléologie, découverte et visite de la principale ressource en eau de la Ville de Besançon.

Chemin de la Malate, à 9h
Rens. : 0381415314

samedi 12 octobre Histoire et paysage de Morre

Place du village, de 15h à 18h
Rens. : 0381650653

Musée de Nancray



DENIS MARAUX

Samedi 14 septembre Journée du patrimoine

CHALEZEULE
La compagnie du Grand Chariot vous présente « Les Enragés ». Drame temporel en trois épisodes. Pièce de théâtre organisée par l'association Calisiola.

Salle Commune, à 20h30
Rens. : monniottejc@orange.fr

Les 14 et 15 septembre Journées du patrimoine

NANCRAV
Autour du patrimoine potager. À l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication
Musée des Maisons comtoises, de 10h à 18h
Rens. : 03 81 55 20 17

Dimanche 15 septembre Journée du patrimoine

PELOUSEY
Marche pédestre, animations. Organisée par le SICA.
Place de la mairie, de 8h15 à 17h
Rens. : 06 08 18 82 16

Vendredi 20 septembre « Le don de l'ours »

MAMIROLLE
Jean-Louis Bourgeois présentera et dédicacera son livre et partagera le verre de l'amitié.
Bibliothèque « Ma Bulle », de 17h30 à 19h
Rens. : 06 73 74 29 21

Samedi 21 septembre L'eau et les oiseaux

SAÔNE
Balade d'observation des oiseaux (sur la boucle de l'eau). Animation LPO Franche-Comté.
Syndicat du marais, de 9h à 12h
Rens. : 03 81 55 48 75

Samedi 21 septembre Les Prétendants

MORRE
Pièce de Jean-Luc Lagarde, présentée par la Compagnie Coloquinte. Soirée organisée par l'association « Notes et Touches ».
Salles des fêtes, à 20h30
Rens. : 06 81 15 09 16

Les 26, 27, 28 et 29 septembre Festival Serious

AVANNE-AVENEY
Organisé par l'association The Serious Road Trip. Théâtre, cirque, spectacles...
Pépinière. Jeu. et Ven. : à partir de 20h30 - Sam. et Dim. : à partir de 15h
Rens. : 06 50 38 25 45

Samedi 28 septembre Conservation à l'ancienne

NANCRAV
Découvrez un grand nombre de méthodes de conservation comme la lacto-fermentation, le sel, l'huile, le vinaigre.
Musées des Maisons Comtoises, de 10h à 18h
Rens. : 03 81 55 20 17

Dimanche 29 septembre Capsules de champagne

THISE
Bourse, organisée par le Club des Collectionneurs.
Salle de l'Amitié, de 8h à 13h
Rens. : 03 81 61 07 33

Vendredi 4 octobre Découverte du marais

SAÔNE
Fonctionnement, hydrologie, faune et flore. Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs.
Syndicat du marais, de 13h30 à 17h30
Rens. : 03 81 55 48 75

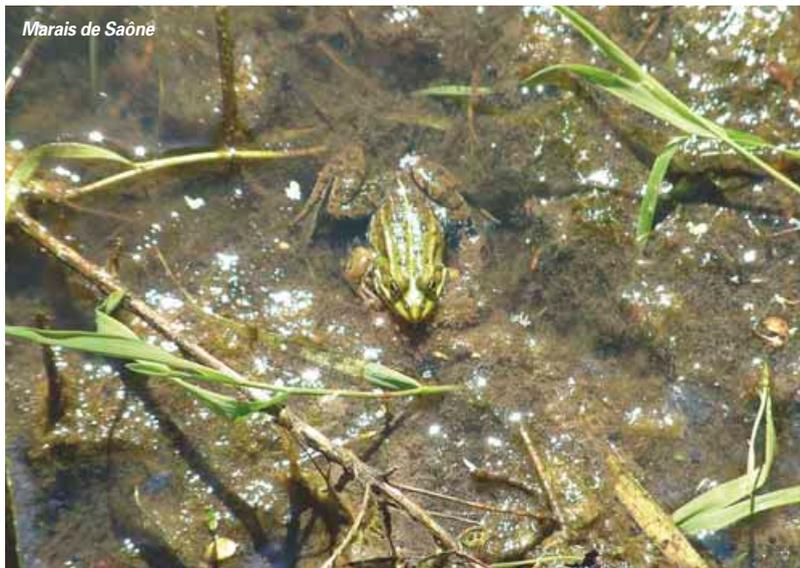


SYNDICAT MIXTE DU MARAIS DE SAÔNE

Retrouvez toutes les idées de sorties à Besançon dans le supplément « Sortir » du magazine Besançon Votre Ville que vous pouvez télécharger sur :

www.besancon.fr

Marais de Saône



SYNDICAT MIXTE DU MARAIS DE SAÔNE

Les 4 et 5 octobre
Bourse aux sports

SAÔNE
Organisée par l'Amicale de Saône.

Espace du Marais,
de 8h à 15h
Rens. : 06 48 18 68 42

Samedi 5 octobre
Soirée Moules-Frites

THISE
Organisée par le Comité des Fêtes.

Salle des fêtes, à 19h
Rens. : 03 81 61 07 33

Samedi 19 octobre
Soirée dansante

THISE
Organisée par la FNACA.
Salle des fêtes, à 19h30
Rens. : 06 27 38 40 48

Samedi 19 octobre
Soirée Country-flette

GENNES
Le costume cow-boy est apprécié.
Salle des fêtes, à 20h
Rens. : 06 20 62 78 51

Samedi 19 octobre
Produire ses graines

NANCRAY
Apprenez à multiplier vos semences potagères.
Musée des Maisons Comtoises, de 14h à 17h
Rens. : 03 81 55 20 17

Dimanche 27 octobre
Bourse

THISE
Jouets et puériculture, organisé par AST Tennis de table.
Salle des fêtes, de 8h à 13h
Rens. : 03 81 61 00 19

Dimanche 6 octobre
Sorcières !

NANCRAY
Spectacles, potions, remèdes, histoires... la présence des sorcières au fil du temps s'illustre de mille façons
Promenade en calèche.
Musée des Maisons Comtoises, de 10h à 18h
Rens. : 03 81 55 20 17

Samedi 12 octobre
Loto

NOVILLARS
Salle polyvalente, à 20h
Rens. : 03 81 55 65 23

Samedi 12 octobre
Repas dansant

THISE
Organisé par « Les lamas d'Annie ».
Salle des fêtes, à 19h30
Rens. : 03 81 61 33 54



SYNDICAT MIXTE DU MARAIS DE SAÔNE

Samedi 5 octobre
Le marais, un refuge pour les oiseaux migrateurs

SAÔNE
Balade d'observation des oiseaux.
Animation LPO Franche-Comté.
Syndicat du marais,
de 14h à 17h
Rens. : 03 81 55 48 75

Vous souhaitez annoncer une manifestation?

Écrivez au magazine : Grand Besançon
4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon

Fax : 03 81 82 29 60 - magazine@grandbesancon.fr

Délai d'envoi de vos annonces pour publication dans le magazine 61 (nov.-déc.) le 9 octobre.

La publication de ces annonces est gratuite.

La rédaction se réserve le choix des textes publiés.

vide-greniers

Dimanche
15 septembre
MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Organisé par le Comité des fêtes
Centre du village,
de 8h à 17h
Rens. : 03 81 56 58 98

Site de l'école Denise Arnoux, de 8h à 17h
Rens. : 03 81 58 54 85

dimanche
29 septembre
FONTAIN

Organisé par la Commune en partenariat avec l'association 1.2.3... Soleil
Place de la mairie,
de 8h à 17h
Rens. : 03 81 57 29 65

dimanche
15 septembre
MAMIROLLE
Diverses animations tout au long de la journée (vélo trial, manèges...)
Centre du village,
dès 6h
Rens. : 03 81 55 88 65

samedi 5 octobre
Vide-grenier "puériculture"
PELOUSEY
Organisé par les assistantes maternelles du canton d'Audeux
Maison de la Noue, à partir de 8h
Rens. : 06 32 15 35 42

dimanche
22 septembre
CHEMAUDIN

Organisé par l'association des parents d'élèves "Pastels"

dons du sang

Mardi 1^{er} octobre
BOUSSIÈRES

Maison des Loups, de 16h30 à 19h30
Rens. : 03 81 61 56 15

Jeudi 19 septembre
ÉCOLE-VALENTIN

Centre Activités Loisirs, de 15h à 19h30
Rens. : 03 81 88 25 89

Lundi 23 septembre
SERRE-LES-SAPINS

Centre culturel, sportif et loisir, de 16h30 à 19h30
Rens. : 03 81 59 06 11

Mercredi 2 octobre
PELOUSEY

Maison de la Noue, de 16h à 20h
Rens. : 03 81 58 05 16

La galerie Medicis présente

Christian CABURET

Œuvres récentes

Exposition du 7 au 28 septembre 2013



Technique Mixte : "Placet A J-L-G" - 50 x 50 cm

CACTUS - RCS Besançon B 408 237 170 - PHOTO : FRÉDÉRIC GUYOT / PHOTO GRAPHIC STUDIO

9 place Victor Hugo
25000 Besançon
03 81 82 85 85
gallerie.medicis@wanadoo.fr



Ouvert du mardi au samedi
de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
et le dimanche 8 septembre
de 16 h à 19 h

Exposition réalisée grâce au soutien



et au mécénat de la société Cyclop

0381 400 400 - www.cyclop.fr